



## SOCIÉTÉ

# « Il faut réinitialiser le logiciel républicain, notamment pour les jeunes générations »

Blanquer confie à l'ex-inspecteur Jean-Pierre Obin une mission sur la formation des enseignants à la laïcité.

PROPOS RECUEILLIS PAR

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline  
ET MARIE-ESTELLE PECH @MariestellPech

À L'ASSEMBLÉE nationale, Jean-Michel Blanquer porte le volet école du projet de loi « confortant le respect des principes républicains », discuté à partir de ce jeudi. Quatre articles, parmi lesquels la réforme de l'instruction à domicile, qui sera soumis à un régime d'autorisation. Débats houleux en perspective. Au sein du gouvernement, il est l'un des ministres qui incarne une ligne laïque ferme. Même s'il refuse que l'on accole à la laïcité un quelconque adjectif. C'est d'ailleurs pour faire vivre, au sein de l'Éducation nationale, une vision cohérente de la laïcité et des valeurs de la République qu'il vient de confier à l'ancien inspecteur Jean-Pierre Obin une mission sur la formation des enseignants à la laïcité. Si cette dernière « a contribué à la stabilité et à la cohésion de notre nation, force est de constater qu'à présent, sa compréhension et son évidence ne paraissent plus aller de soi », indique le ministre dans sa lettre de mission, lui demandant notamment de réfléchir à la formation des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Les attentats de 2015 et l'assassinat en octobre dernier de Samuel Paty ont mis au jour des conceptions laïques variables parmi les enseignants, les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les inspecteurs. Dans le même temps, l'autocensure progresse, nourrie par la peur, l'indifférence, la crainte de stigmatiser. Selon l'enquête Ifop pour la Fondation Jean-

Jaurès, publiée le 6 janvier, pas moins de 49 % des professeurs du secondaire affirment s'être déjà autocensurés dans leur enseignement des questions religieuses, pour ne pas provoquer de possibles incidents dans leur classe. Soit 13 points supplémentaires depuis 2018.

Connu pour avoir donné son nom, en 2004, à un rapport - enterré à l'époque - mettant à jour les atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires, Jean-Pierre Obin a publié à l'automne le livre *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école*. Un ouvrage dans lequel il dénonce le « pas de vague » longtemps de rigueur dans l'Éducation nationale. L'ancien inspecteur et le ministre se sont rencontrés à cette occasion, peu avant l'assassinat de Samuel Paty. Après avoir dressé un état des lieux de la formation à la laïcité des enseignants, Jean-Pierre Obin rendra ses conclusions et préconisations en avril. Pour une entrée en application à la rentrée de septembre.

LE FIGARO. - Pourquoi avoir choisi de confier à Jean-Pierre Obin une mission sur la formation des enseignants à la laïcité ?

Jean-Michel BLANQUER. - Je suis convaincu, depuis toujours, par les thèses de Jean-Pierre Obin. Lorsque j'ai créé le Conseil des sages de la laïcité en 2018, j'ai fait appel à des personnes qui lui ressemblent, imprégnées des valeurs laïques. Tous les républicains avancés ont conscience que les défis posés à notre démocratie par l'islamisme fondamentaliste ne sont ni spora-

diques, ni spontanés, mais soutenus par un projet politique qu'il faut analyser et combattre.

Beaucoup de choses ont déjà été lancées sur le sujet... Quel est l'objet de cette mission ?

Jean-Pierre OBIN. - J'ai rendez-vous cette semaine avec les directeurs d'administration centrale, notamment le directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF), qui forme les chefs d'établissement et les inspecteurs. Nous allons faire un bilan de l'existant, pas seulement quantitatif, mais qualitatif. La conclusion du dernier rapport de l'Inspection générale sur le sujet, rendu à l'automne, pointe un défaut d'unité sur la conception même de la laïcité parmi les enseignants et même parmi les cadres de l'Éducation nationale. Il faut donc se recentrer sur une conception d'ensemble de la République, qui est celle du gouvernement et celle du Conseil des sages. J'ajoute que cette mission arrive en même temps qu'une autre, plus large, sur la formation des fonctionnaires à la laïcité. Je vais faire en sorte qu'elles soient articulées. L'Éducation nationale représente la moitié de la fonction publique d'État.

J.-M. B. - On observe aujourd'hui que des choses qui étaient partagées par tous il y a encore trente ans - comme le fait de ne pas invoquer une appartenance religieuse pour déroger aux lois de la République - ne sont plus des évidences. Certains ont même essayé de ringardiser une vision non diffé-





rentialiste de la République. Derrière cela, il y a un enjeu de société et de civilisation. Il faut donc réinitialiser le logiciel républicain, notamment pour les jeunes générations.

**Qu'est-ce qui vous distingue, tous les deux, sur cette vision de la laïcité ?**

J.-P. O. - Ce qui nous distingue, ce n'est pas la conception de la laïcité mais peut-être notre trajectoire politique. Cela montre que les républicains, quelles que soient leurs origines, peuvent se rassembler. Dans la situation actuelle, grave pour notre pays, l'arc politique doit être le plus large possible. Ce qui nous arrive n'est pas isolé. L'offensive islamiste est mondiale. Et les musulmans en sont les premières victimes. Ils représentent 91% des victimes des attentats islamistes.

**Que dire du cas de Didier Lemaire, ce professeur à Trappes, placé sous protection policière après avoir publié en novembre une lettre ouverte appelant à la résistance face à la menace islamiste ?**

J.-M. B. - Cette affaire dépasse le sujet de l'école. Il était évidemment nécessaire que nous protégions physiquement ce professeur. Mais il faut analyser la situation, en distinguant ce qui relève de la sphère scolaire de ce qui n'en relève pas. Il s'est exprimé dans la presse. Nous ne sommes pas du tout dans le cas d'un enseignant qui aurait des problèmes au sein de son établissement en raison de son positionnement.

**Le « rapport Obin » de 2004 est régulièrement cité, depuis les attentats de 2015, et depuis l'assassinat de Samuel Paty. Comment expliquer qu'il ait été enterré à l'époque ?**

J.-P. O. - À l'époque, il a fuit dans la presse par morceaux choisis, notamment sur des sites d'extrême droite. Nous étions très mécontents, car ce rapport était très

favorable, dans ses conclusions, à la mixité sociale et à l'intégration des immigrés. Il a largement été instrumentalisé à des fins politiques. François Fillon, alors ministre de l'Éducation, a refusé de le publier à plusieurs reprises, pour différentes raisons. À la rentrée 2004, la loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école entrainait en application et il craignait d'avoir à traiter des dizaines et des dizaines de cas. Il y a ensuite eu l'enlèvement des journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot à Bagdad, et la revendication des ravisseurs d'abroger cette loi. La consigne ministérielle était : « *silence radio sur le sujet* ». En décembre, lorsqu'ils ont été libérés, nous sommes remontés au créneau. Réponse du ministre : « *Nous préparons une loi sur l'école et l'on ne communique que là-dessus.* » Son successeur, Gilles de Robien, a ensuite estimé que le rapport était caduc, considérant que la loi sur les signes religieux résolvait le problème. Notre rapport disait pourtant que la question du voile n'était que l'arbre qui cache la forêt. Il y a eu un manque de courage politique, de la part d'une certaine droite qui n'a jamais accepté la laïcité que du bout des lèvres, puis de la gauche qui s'est montrée tout aussi velléitaire.

J.-M. B. - En 2004, j'étais recteur en Guyane. De ma fenêtre, ce rapport était quasi inexistant. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on n'a pas mis l'accent dessus. Beaucoup de gens ont eu peur des effets directs et indirects de la loi sur les signes religieux. Cette loi a créé un rempart qui fonctionne encore jusqu'à aujourd'hui et les ministres de cette époque ont eu un rôle positif à cet égard. Mais ce faisant, certains ont pensé que tout était résolu. Depuis 2017, nous menons une vraie stratégie d'ensemble sur la laïcité à l'école.

**Qu'est-ce qui a changé depuis 2004 ; et depuis l'assassinat de Samuel Paty ?**

J.-P. O. - Les contestations des règles de la vie scolaire se sont étendues sur l'ensemble du territoire. Elles affectent le premier degré, ce qui n'était pas le cas en 2004. Nous avons par ailleurs aujourd'hui des données préoccupantes sur l'autocensure des enseignants, qui a progressé de 13 points entre 2018 et 2021. C'est un fait nouveau, auquel nous devons accorder la plus grande attention.

J.-M. B. - Depuis l'assassinat de Samuel Paty, une nouvelle étape de prise de conscience s'est produite. Cette lucidité est une bonne nouvelle. Depuis quatre ans, j'ai répété que l'institution n'était pas dans la logique du « *pas de vague* ». La plupart des acteurs en ont maintenant pleinement conscience. On ne doit plus avoir peur. Je n'ignore pas les phénomènes d'intimidation qui existent dans notre société, au-delà de la sphère scolaire. C'est ce qu'on peut appeler « *l'industrialisation de la fatwa* », qui a tué Samuel Paty. Avec Khomeyni et Rushdie, au départ, c'était l'élite théologique contre l'élite littéraire. Aujourd'hui, c'est n'importe qui face à n'importe qui, avec les réseaux sociaux qui amplifient toute fatwa. Cela doit être combattu. Il faut contrecarrer leur jeu qui consiste aussi à créer une situation de tension entre la société française et les musulmans qui peuvent se sentir désignés à la vindicte alors que la majorité sont républicains. Le problème pour les musulmans comme pour le reste de la société, c'est que les antirépublicains sont minoritaires, mais actifs et ultra-organisés.

**Les parents ne doivent-ils pas être davantage partie prenante sur ces questions de laïcité ?**

J.-M. B. - Oui. Le rôle des parents est essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et donc le respect de la laïcité. Mais certains parents en sont loin. L'atmosphère de consumérisme et la contestation des professeurs sapent le fonctionnement de la République. Nous devons être très attentifs à





tout signe inquiétant, y compris les violences verbales et assurer la protection de nos personnels. Nous avons actuellement un parent d'élève sous les verrous parce qu'il a proféré des menaces de mort.

J.-P. O. - J'ai été frappé, dans l'affaire Paty, de voir la facilité avec laquelle un activiste islamiste a été accepté dans l'établissement, alors qu'aucun dialogue n'était évidemment possible avec lui. Le directeur d'école et le chef d'établissement sont des personnages clés. Ils doivent travailler en permanence sur le sens des règles de la vie scolaire auprès des parents. Ces professionnels doivent donc être bien formés.

**Que dire de la FCPE, principale fédération de parents d'élèves, contre laquelle Jean-Pierre Obin a récemment gagné en justice ? Son président, Rodrigo Arenas, réfutait le parallèle établi entre lui et l'islamisme et avait porté plainte pour diffamation...**

J.-P. O. - L'épisode judiciaire avec le responsable de la FCPE a montré que je ne l'avais pas diffamé. Je pense que l'Éducation nationale a besoin de partenaires du côté des parents pour travailler et non de personnes qui ont une attitude de contestation politique systématique, voire un peu extrémiste, de l'action du ministre.

J.-M. B. - Les parents d'élèves sont clés dans un système scolaire. Le fait que la principale fédération de parents d'élèves soit dans ce type de dérive, avec en plus de la complaisance pour le communautarisme, est nocif. Il est temps que la FCPE fasse son aggiornamento et retrouve les principes qui l'ont constituée. ■

On observe aujourd'hui que des choses qui étaient partagées par tous il y a encore 30 ans - comme le fait de ne pas invoquer une appartenance religieuse pour déroger aux lois de la République - ne sont plus des évidences

JEAN-MICHEL BLANQUER

➤ Lire aussi [PAGE 6](#)





**Jean-Michel Blanquer reçoit dans son bureau, lundi, Jean-Pierre Obin, auteur d'un rapport sur la laïcité en 2004.**

FRANÇOIS BOUCHON/  
LE FIGARO

